

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 13 avril 2026 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations

1. Fixation du nombre d'administrateurs au sein du conseil d'administration du CCAS
2. Election des représentant du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
3. Commission communale des impôts directs – proposition de noms aux services fiscaux
4. Composition de la commission de contrôle des listes électorales
5. Commission d'Appel d'Offres et Commission de Délégation de Service Public - fixation des conditions de dépôt des listes et élection
6. Election des représentants au sein des instances d'Atlantic'eau
7. Election des représentants TE44
8. Désignation de l' élu référent auprès du syndicat Cère Don Isac
9. Désignation de représentants auprès des organismes extérieurs
10. Désignation du représentant auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
11. Désignation de représentants au sein des commissions permanentes de la CCCD
12. Désignation et modalités d'exercice du référent déontologue des élus
13. Exercice du droit à la formation
14. Règlement intérieur du Conseil municipal
15. Subvention aux associations
16. Demande d'aide financière dans le cadre des amendes de police
17. Lutte contre les frelons asiatiques : aide aux particuliers
18. Servitude de passage - rue de la source

Erbray, le 8 avril 2026

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

